



l'observatoire

Leçon d'histoire autochtone

Fin juin, autochtones et blancs se sont retrouvés à Pikogan pour entendre Serge Bouchard, anthropologue et spécialiste des questions autochtones, raconter sa version de l'histoire des Premières Nations d'Amérique. Sa lecture nous incite à réfléchir sur l'histoire, la mémoire et l'héritage de nos ancêtres.

Il y a 30 ans, Serge Bouchard, alors étudiant, s'est demandé pourquoi on ne lui avait jamais parlé des indiens à la petite école, à part pour dire que lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique, elle était peuplée de « quelques sauvages ».

Intrigué par ce silence, il entama des recherches et découvrit que la prétendue Amérique vierge que Colomb « découvrit » était peuplée non pas de quelques indiens, mais de 60 millions d'indiens, disséminés sur les trois Amériques. L'Europe de l'époque comptait 50 millions d'habitants, soit 10 millions de moins. Le territoire du Canada comptait à lui seul deux millions d'autochtones.

Il se rendit compte que les blancs et les Premières Nations ont su coexister relativement pacifiquement, un seul épisode de violence marquant l'histoire de leur cohabitation en territoire canadien. De nombreux métissages ont même eu lieu. L'ennemi numéro un des autochtones était la maladie : 22 maladies accompagnaient les européens, maladies contre lesquelles ils n'étaient pas immunisés. On estime qu'entre 20 et 25 millions d'indiens sont morts entre les années 1500 et 1600.

D'où vient l'absence ?

Au début du XX^e siècle, de nombreux européens venaient voir le Nouveau Monde. Ces riches « explorateurs », suivant leur séjour, écrivaient des récits dans lesquels ils racontaient avoir rencontré une drôle de race de gens se pensant Français. Ceux-ci étaient plutôt courts,

forts et capables de dormir dehors malgré le froid. De plus, lorsqu'ils parlaient le français, ils étaient difficiles à comprendre. Il était clair que ces colons ne pouvaient être Français car nombreux étaient issus de mariages entre paysans et indiens.

L'élite et l'Église canadienne-française lisaient ces récits. Devant cette négation

de leur identité, et se voyant rabaissés par un peuple qu'ils idéalisait, ils entreprirent d'écrire notre histoire. Ils écrivirent que « nos ancêtres n'ont jamais connu ni rencontré les indiens, exception faite des méchants Iroquois... »

De là provient l'absence, selon l'hypothèse de Serge Bouchard...

Considérations juridiques

À partir de 1830, une série de traités numérotés seront signés afin de circonscrire les droits des autochtones et permettre au Canada d'exister territorialement. Les autochtones, en échange de la promesse de « pouvoir vivre comme ils ont toujours vécu, sous la protection de la Couronne », cédèrent leurs droits souverains. Aucun de ces traités n'a été respecté par le gouvernement fédéral et 98 % de la population du Canada (incluant les dirigeants, avocats, etc.) ignorent la nature de ces traités, selon l'anthropologue.

Avec la Confédération de 1867, les choses se compliquent davantage. On y décrète que dorénavant, le fédéral s'occupera des indiens. La forêt, la faune et la flore, par contre, seront de juridiction provinciale. Une aberration, selon Bouchard.

C'est toutefois la Loi sur les Indiens de 1876 qui nuira le plus aux communautés autochtones. Les dirigeants étaient convaincus que celles-ci n'avaient pas les capacités intellectuelles pour « se civiliser », et qu'il fallait donc les encadrer. Par exemple, on a inscrit de force des indiens à des écoles d'agriculture et leurs femmes à des cours de tenue de maison dans l'espoir d'en faire des familles modèles. Cela s'est soldé par un échec. Si les blancs voyaient le métier d'agriculteur comme noble, les indiens, eux, le voyaient comme misérable.

La Loi sur les Indiens les a mis sous la tutelle de l'État. Considérés comme mineurs et irresponsables aux yeux de la loi, l'État voit à les loger, les éduquer, les soigner et à leur donner de l'argent de poche. Un indien n'a pas le droit de se présenter à la banque ou d'acheter un morceau de terrain. Il n'a pas non plus le droit de payer de l'impôt, n'étant pas considéré comme un citoyen canadien, mais comme un enfant de l'État. À l'époque, les élites étaient convaincues que la race indienne allait disparaître d'elle-même avant 1940 et qu'il fallait l'accompagner dans son agonie. À l'origine, cette loi se voulait temporaire. Elle demeure en vigueur aujourd'hui, ayant été légèrement modifiée.

Va-et-vient

Au cours de la période 1996-2000, la moitié des régions administratives du Québec ont vu partir un plus grand nombre de personnes qu'elles en ont vu venir s'y installer. Les régions qui affichent un solde migratoire interrégional négatif sont, par ordre d'importance : Montréal, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Mauricie, Nord-du-Québec et Chaudière-Appalaches.

Migration interrégionale, 1996-2000

Région administrative	Entrées	Sorties	Solde
Bas-St-Laurent	16 997	22 534	- 5 537
Saguenay-Lac-St-Jean	17 671	25 585	- 7 914
Capitale-Nationale	68 278	68 086	192
Mauricie	24 144	26 672	- 2 528
Estrie	31 896	30 277	1 618
Montréal	219 714	230 136	-10 422
Outaouais	21 881	19 672	2 209
Abitibi-Témiscamingue	11 043	18 210	-7 166
Côte-Nord	9 703	15 534	-5 830
Nord-du-Québec	4 917	7 111	-2 194
Gaspésie-Îles-de-la-Mad.	8 776	15 178	-6 401
Chaudières-Appalaches	39 336	40 825	-1 488
Laval	83 103	76 786	6 317
Lanaudière	72 786	66 483	6 303
Laurentides	92 406	72 742	19 664
Montréal	153 739	141 067	12 672
Centre-du-Québec	27 136	26 631	505
TOTAL	903 527	903 527	0

Source : Institut de la statistique du Québec. Tiré du bulletin : *Données démographiques en bref*, février 2001.

Entre 1996 et 2000, l'Abitibi-Témiscamingue a enregistré 18 210 sorties pour 11 043 entrées, ce qui représente un solde migratoire négatif de l'ordre de -7 166 personnes. Cette tendance va-t-elle en s'accroissant ? Malheureusement oui ! Entre 1991 et 1996, la région affichait un solde inter-régional de l'ordre de -3 140 personnes.

Quelles régions du Québec profitent de nos départs ? Toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec. Néanmoins, ce sont les régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides ainsi que de la Montérégie qui se révèlent les principales bénéficiaires des départs provenant de la région.

Par là-bas et par ici

Solde migratoire des MRC et migration interne, Abitibi-Témiscamingue, 1996-2000

Territoires	Solde migratoire	Principales régions de destination
Abitibi	-1 083	Laurentides, Montréal Abitibi-Témiscamingue
Abitibi-Ouest	-1 510	Abitibi-Témiscamingue Montréal, Montérégie
Rouyn-Noranda	-2 144	Montréal, Outaouais Montréal, Montérégie
Témiscamingue	-534	Outaouais, Montréal Laurentides
Vallée-de-l'Or	-1 894	Montréal, Laurentides Outaouais
Abitibi-Témiscamingue	-7 165	Montréal, Outaouais Laurentides

Source : Institut de la statistique du Québec, 2001.

Au cours de la période 1996-2000, toutes les MRC de la région affichent un solde migratoire négatif, c'est-à-dire qu'elles ont enregistré plus de départs que d'arrivées. S'il est évident que la région perd des joueurs au profit d'autres régions, il s'effectue aussi un mouvement à l'intérieur des MRC de la région. Il s'agit de la migration interne ou intrarégionale.

La MRC Abitibi-Ouest est fortement caractérisée par ce type de migration. En effet, une part de ses départs profite à d'autres MRC de la région. De manière générale, les MRC Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or accueillent une part de gens provenant de la région. Le portrait des migrations intrarégionales se traduit comme suit :

- ✓ Abitibi perd 146 habitants au profit des autres MRC
- ✓ Abitibi-Ouest perd 727 habitants au profit des autres MRC
- ✓ Rouyn-Noranda gagne 402 habitants venant des autres MRC
- ✓ Vallée-de-l'Or gagne 469 habitants venant des autres MRC
- ✓ Témiscamingue gagne que 2 habitants venant des autres MRC

Entre villes et campagnes



En région, les communautés rurales de moins de 10 000 habitants* ont enregistré une perte nette de population de 15 ans et plus.

Parmi ces personnes, une part importante de jeunes de 15-29 ans (5,1 %) ont quitté leurs contrées.

Le milieu rural n'est pas le seul à devoir contrer l'exode puisque les villes de la région sont aux prises avec le même phénomène. À ce chapitre, les 15-29 ans tout comme l'ensemble de la population ont enregistré des diminutions respectives de 2,6 % et de 2,3 %.

Les données migratoires chez les jeunes révèlent que ce groupe n'est pas homogène. Les milieux rural et urbain de la région ont enregistré des pertes importantes chez les jeunes de 15-19 ans et de 25-29 ans. À l'inverse, tant les villes que les campagnes ont bénéficié d'un gain substantiel de jeunes de 20-24 ans. On doit souligner qu'en région, il y a une perte nette des jeunes à la fin de la vingtaine, peu importe leur provenance, ce qui est semblable à ce qui se vit dans les villes du Québec.

Ce qu'il faut se rappeler

En région, les enjeux liés à la migration concernent autant le milieu rural qu'urbain. Généralement, et ceci est un fait encourageant, le mouvement migratoire en milieu rural s'est légèrement résorbé. Fait inquiétant, celui noté chez les citadins de tous âges s'est accru, au désavantage des principales villes urbaines de la région, soit Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos.

Les jeunes ne quittent pas que le milieu rural de la région. Toutefois, le mouvement migratoire des jeunes citadins s'est accentué. En l'espace de quelques années, ils semblent avoir été plus nombreux à quitter les villes, plutôt qu'à y rester ou à y revenir.

Fait à noter, les jeunes de 20 à 24 ans semblent avoir opté pour demeurer ou revenir en région. Grosso modo, ils ont compensé pour les plus jeunes ou les plus âgés qui ont quitté, soit pour leurs études ou pour se trouver un emploi.

Chez nos voisins

On tend à oublier que le Nord-Est de l'Ontario nous ressemble passablement. Et pour preuve, la Commission de formation du Nord-Est (CFNE) de cette région* s'inquiète de la baisse démographique et de la migration des jeunes de 15-29 ans qui caractérise sa population composée d'un peu plus de 136 000 habitants. La population du territoire de la CFNE est en baisse, alors que celle de l'Ontario est en hausse. Même schéma pour les jeunes des environs : leur nombre est en baisse alors que dans la province, il est en hausse.

Depuis le début des années 1990, et les prévisions sont semblables jusqu'en 2011, le territoire de la CFNE enregistre un solde migratoire négatif quinquennal de quelque 6 000 personnes, dont 2 800 jeunes de 15-29 ans. La migration pour fins d'études est aussi une nécessité pour plusieurs de nos voisins ontariens.

Le solde migratoire pour les jeunes de la CFNE, entre 1991 et 1996 :

15-19 ans : -3,6 %
20-24 ans : -12,4 %
25-29 ans : -12,6 %

Scolarité

Au niveau de la scolarisation post-secondaire, le Nord-Est de l'Ontario affiche des pourcentages plus faibles que la moyenne provinciale, tant en milieu rural qu'urbain.

La scolarisation post-secondaire chez les ruraux et les urbains, %

	Ruraux	Urbains
Ontario	35,3	48,1
Nord-Est	30,3	42,4

Source : Statistique Canada, *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir*, 2000.

* Le territoire couvre entre autres les villes de New Liskeard, Latchford, Hearst, Kirkland Lake, Timmins, Chapleau, Calstock et une partie du Nord de l'Ontario.

Flux migratoires nets* par groupe d'âge (%), Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1986-1991 et 1991-1996

	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		15-29 ans		15 ans et plus	
	86-91	91-96	86-91	91-96	86-91	91-96	86-91	91-96	86-91	91-96
Abitibi-Témiscamingue										
Rural	-11,5	-15,5	-0,5	4,6	-3,3	-3,0	-4,7	-5,1	-4,1	-2,2
Urbain	-1,7	-6,0	5,6	2,2	2,7	-3,4	2,5	-2,6	1,0	-2,3
Québec										
Rural	-14,3	-10,8	-1,0	6,1	1,4	5,6	-4,0	0,5	-1,1	1,4
Urbain	3,2	2,5	-1,1	-2,7	-0,6	-2,2	0,3	-1,0	-0,2	-1,1

* Les pertes nettes font abstraction des décès et de la migration internationale. Recensement de 1986, 1991 et 1996.

* Selon Statistique Canada, pour cette étude, une région rurale compte 10 000 habitants ou moins. Le terme région rurale désigne une communauté rurale ou une petite ville. Source : Statistique Canada. *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir*, 2000.

Une mise à jour s'impose

Selon les perspectives révisées de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les dépenses réelles provisoires en immobilisations des secteurs privés et publics ont atteint près de 549 M \$ en 1999, soit 1,7 % des investissements du Québec. Le montant précédent était estimé à 965 M \$. Il s'agit d'une révision importante des intentions d'investissements de l'ordre de 43 %.

Le secteur minier serait le facteur explicatif de cette détérioration puisqu'en général, les investissements dans les autres secteurs d'activité se sont maintenus.

Pour l'année 2000, on prévoit une légère amélioration puisque les données révisées anticipent quelque 737 M \$ en immobilisations, soit 2,1 % des investissements du Québec.

.....
 : Les dépenses en immobilisations sont :
 : constituées par le coût d'acquisition, de :
 : construction et d'installation d'usines, de :
 : matériel et d'outillage durables. Par :
 : exemple, des études de faisabilité, des :
 : honoraires d'ingénieur, des appareils :
 : et engins de manutention ou encore, :
 : du matériel professionnel et scientifi- :
 : que sont compris dans ces dépenses. :
 :

Dépenses en immobilisations, 1997 à 2000

Régions de ressources	1997	1998	1999	2000
Abitibi-Témiscamingue	957 742 000 \$	755 897 000 \$	548 692 000 \$	737 114 000 \$
Bas-St-Laurent	576 502 000 \$	617 586 000 \$	604 364 000 \$	757 136 000 \$
Côte-Nord	904 537 000 \$	923 890 000 \$	868 871 000 \$	795 900 000 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Mad.	264 943 000 \$	233 607 000 \$	177 137 000 \$	239 955 000 \$
Nord-du-Québec	483 753 000 \$	223 216 000 \$	213 705 000 \$	196 720 000 \$
Saguenay-Lac-St-Jean	1 268 913 000 \$	1 249 893 000 \$	1 922 883 000 \$	2 239 847 000 \$
Mauricie	1 069 559 000 \$	895 987 000 \$	978 335 000 \$	1 125 108 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec. *Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives révisées 2000, 2001.*

Précision culturelle



Les municipalités de la région ont dépensé moins que prévu pour la culture en 1998. Des données plus récentes que celles publiées dans le dernier bulletin nous sont parvenues et montrent que contrairement aux 36,93 \$ par habitant prévus, ce sont plutôt 33,56 \$ que les municipalités de la région ont affecté aux affaires culturelles. Cela représente 500 000 \$ de moins sur un budget annuel total de 5 096 821 \$.

De plus, il s'est avéré que les municipalités de la région ont suivi la tendance provinciale en consacrant la part la plus importante de leur budget aux bibliothèques, soit 34 % des montants. Suivent les dépenses administratives (29 %) et les dépenses allouées aux centres communautaires (24 %).

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2001.

Sorti des presses



Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. *Revue de presse, 19ième édition (2000), 2001.*

Institut de la statistique du Québec. *Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives révisées 2000, 2001.*

Institut de recherche sur les PME. *Réflexions sur la création d'entreprises en région (article), Université du Québec à Trois-Rivières, 2001.*

Ministère de la Sécurité Publique, *Statistiques correctionnelles, 2001.*

Ministère de l'Éducation. *Les épreuves uniformes de français et d'anglais, langue d'enseignement et littérature. Édition 1999-2000, 2001.*

Ministère de l'Éducation. *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire, 2001.*

Ministère de l'Industrie et du Commerce. *Profil économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, édition 2001, 2001.*

Ministère des Régions. *Entente cadre de développement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue 2000-2005, 2001.*

Ministère des Transports. *Vers le Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue. Transport adapté et Sécurité en transport scolaire, 2001.*

Service de la recherche en économie minière. *Production et investissements de l'industrie minière du Québec-Statistiques, 2001.*

UQAT. *Liste des thèses, 2001.*

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
 170, avenue Principale, bureau 102
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
 Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
 Courriel : observatoire@observat.qc.ca
 Site : www.observat.qc.ca

Agentes de recherche :
 Mariella Collini et Julie Thibeault

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
 Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca
 Tirage : 650 exemplaires